

Administration générale

Acceptation des comptes et des engagements de juin 2025 :

- Liste des comptes : 126 163,15 \$;
- Engagements : 130 110,51 \$.

Approbation des états financiers :

- Approbation du rapport sur les états financiers de la MRC du Domaine-du-Roy et du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan, pour l'année financière 2024, présenté et soumis à un audit auprès de la firme Mallette, société de comptables professionnels agréés.

Participation au projet pilote – Élection à la préfecture :

- Confirmation de la participation de la MRC du Domaine-du-Roy aux projets pilote d'Élections Québec « Vitrine d'informations présentant le profil des personnes candidates » et « Nouveau modèle de bulletin de vote avec la photographie des personnes candidates ».

Aménagement du territoire

Demande d'exclusion à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Parties des lots 3 997 388 et 3 997 398 du cadastre Québec/Ville de Roberval :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy juge que la demande d'exclusion déposée par la Ville de Roberval répond aux orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé en rapport avec la consolidation du noyau urbain.

Approbation de règlements :

- Saint-Prime : Résolution n° 2025-128 (PPCMOI) sur le lot n° 4 086 804 du cadastre du Québec;
- Saint-Félicien : Règlement de zonage n° 25-155 en vue de créer une nouvelle zone 174-2 R md à même les zones 174-1 R md, 174 R et 177 R (secteur du quartier des Pionnières);
- Sainte-Hedwidge :
 - ✓ Règlement de zonage n° 2025-007 ayant pour objet d'autoriser les unités d'habitation accessoires sur le territoire de la municipalité de Sainte-Hedwidge et prévoir leur cadre normatif;
 - ✓ Règlement de zonage n° 2025-001 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage n° 2018-003 de manière à agrandir la zone résidentielle 2R à même la zone commerciale 2CO.

Révision du schéma d'aménagement et de développement :

- Suspension pour la durée de la révision du schéma d'aménagement et de développement, des nouvelles demandes de modification déposée par les municipalités locales;
- Adoption du document de description du projet de révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Domaine-du-Roy, et autorisation de transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à l'article 8 de la convention d'aide financière à cet effet.

Circuit cyclable :

- Mandat de réfection du pavage dans le secteur du Petit Marais à Saint-Gédéon, accordé à Asphalte Henri Laberge, et ce, pour une somme de 108 741,98 \$, taxes incluses;
- Mandat de reconstruction d'un tronçon de piste cyclable sur le chemin Alfred-Villeneuve à Normandin, accordé à Trixeco, et ce, pour une somme de 182 810,25 \$, taxes incluses;
- Mandat de réfection visant à corriger plusieurs sections de pavage sur le territoire de la municipalité de Saint-Prime, accordé à Construction Rock Dufour inc., et ce, pour une somme totale de 235 025,99 \$, taxes incluses.

Développement territorial et socioéconomique

Stratégie jeunesse en milieu municipal :

- Prise de connaissance du sommaire du rapport de consultation, d'approuver le mandat du comité consultatif jeunesse ainsi que la participation d'une personne-ressource et des élus de la MRC du Domaine-du-Roy.

Dépôt – Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- Adoption de l'ensemble des obligations incombant à la MRC du Domaine-du-Roy eu égard de la demande financière :
 - ✓ De confirmer son engagement financier d'une somme de 45 952 \$ par année, pour trois ans à même son budget;
 - ✓ D'autoriser le dépôt d'une demande pour une aide financière de 413 568 \$ sur trente-six mois
 - ✓ De prévoir l'affectation d'une ressource assurant la mise en œuvre du plan d'action.

Rapport – Contributions 1^{er} et 2^e trimestre 2025/Service du développement :

- Le rapport des contributions remboursables et non remboursables couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 et du 1^{er} avril au 30 juin 2025 est déposé aux membres du conseil.

Octroi d'un mandat pour des capsules – Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- Mandat accordé à M. Jimmy Larouche pour réaliser des capsules vidéo promotionnelles visant la valorisation de l'intégration des nouveaux arrivants au Lac-Saint-Jean :
 - ✓ Deux capsules vidéo à hauteur de 26 000 \$ avant les taxes;
 - ✓ Capsules courtes à hauteur de 8 000 \$ avant taxes.

Adoption de projets :

- Programme d'accélération de la croissance touristique :
 - ✓ Aventure Lac Saint-Jean : Tours guidés en motoneige : 9 211,99 \$;
 - ✓ Camping Assi-Nipi : Croissance et diversification : 10 000,00 \$;
 - ✓ Évolution fruitée : Accueil et signalisation : 5 676,58 \$;
 - ✓ Malherbe : Ajout d'hébergement et eau courante : 10 000,00 \$;
 - ✓ Municipalité de La Doré : Remise à vélo pour location : 8 226,23 \$;
 - ✓ Planétarium : Affiche surdimensionnée : 8 560,00 \$;
 - ✓ Zoo Sauvage : Ajout arche, mascotte et borne photo : 10 000,00 \$;
 - ✓ Municipalité de Sainte-Hedwidge : Quai pour la route bleue : 9 600,00 \$.
- Fonds de développement du Domaine-du-Roy :
 - ✓ Municipalité de Saint-André : Bonification de l'offre de loisirs : 21 046,17 \$;
- Fonds régions et ruralité – Municipalité amie des aînés :
 - ✓ Modifier la somme octroyée à la Ville de Saint-Félicien : Journée de la culture : 1 333 \$;
 - ✓ Musée de la vieille fromagerie de Saint-Prime : Au fil du temps : 1 333 \$;
 - ✓ Acception par la MRC de devenir fiduciaire des sommes à gérer par la Table de concertation des aînés Domaine-du-Roy, mandataire de la mise en œuvre de la politique territoriale Municipalité amie des aînés, et ce, pour une période se terminant le 31 décembre 2026 et selon certaines modalités à convenir.

Fonds régions et ruralité :

- Adhésion de la MRC du Domaine-du-Roy à la nouvelle entente pour la reconduction du Fonds régions et ruralité;

La prochaine séance ordinaire
du conseil de la MRC du
Domaine-du-Roy aura lieu le
mardi 9 septembre 2025, à 19 h.

Fonds régions et ruralité (suite) :

- Autorisation accordée au directeur général à signer, pour et au nom de la MRC du Domaine-du-Roy, l'entente « Développement territorial » du Fonds régions et ruralité soumise par la ministre des Affaires municipales;
- Adoption des priorités d'intervention 2025-2026 et acceptation de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2025-2026;
- Nomination du comité d'évaluation du Fonds de développement Domaine-du-Roy pour évaluer les demandes soumises par les municipalités au fonds et répartition d'une somme de 25 000 \$ par municipalité;
- Adoption, autorisation de transmission au MAMH et diffusion sur le site Internet de la MRC, du rapport de reddition de compte couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 mars 2025.

Entente de développement culturel :

- Adoption des rôles, mandats et composition du comité culturel et autorisation de lancer le processus d'appel de candidatures et de nomination;
- Nomination de M^{me} Jacynthe Brassard pour représenter la MRC du Domaine-du-Roy au comité de suivi de l'entente, et ce, en collaboration avec la personne désignée par le ministère de la Culture et des Communications ainsi que de la ressource de la MRC qui sera responsable de la mise en œuvre de l'entente.

Corporation du Parc régional de Val-Jalbert :

- Approbation des états financiers de la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

Contribution financière – BioChar Boréalais :

- Autorisation d'accorder une contribution financière de 105 000 \$ à BioChar Boréalais pour la validation du plan d'affaires et la poursuite des activités jusqu'au 31 décembre 2025.

Déploiement de la planification stratégique – 2025-2026 :

- Autorisation de déployer la planification stratégique pour les années 2025 et 2026 reposant sur les quatre piliers que sont la carboresponsabilité, la pérennité des milieux locaux, une communauté d'accueil inclusive ainsi que la richesse sociale et économique de la communauté.

Fonctionnement interne et logistique

Acquisition du logiciel SAMi :

- Acceptation de l'offre de service de Maxxum pour l'implantation du logiciel SAMi dans les neuf municipalités situées sur le territoire de la MRC, et ce, d'une somme de 8 980,00 \$, plus taxes.

Demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité – Volet 4/Mise en commun pour la gestion intégrée des documents :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy s'engage à participer au projet de mise à niveau des services communs d'archives et de la mise en œuvre du système de gestion intégrée des documents;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet pour les neuf municipalités du territoire;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale.

Démarche de mise en place d'un centre de services partagés en coopération :

- Confirmation de mandat à la direction de la MRC du Domaine-du-Roy, en collaboration avec la Table des permanents, pour la préparation d'un projet de mise en place d'un centre de services partagés ayant comme objectif le soutien administratif des municipalités, en besoin permanent ou temporaire, ainsi que l'assistance des directions municipales dans les respects légaux et réglementaires.

Projet de réaménagement de l'immeuble – Secteur du Service du développement :

- Autorisation à la direction générale d'effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Territoire non organisé

Contribution financière – Projet de restauration des traverses de cours d'eau/Club Autoneige de Chibougamau :

- Autorisation de participer financièrement aux projets de restauration des traverses de cours d'eau du Club Autoneige de Chibougamau, afin de permettre la réouverture du sentier de motoneige Trans-Québec 93, et ce, pour un montant maximal de 30 000 \$.

Approbation de projets – Politique de retour sur les taxes en territoire non organisé 2025 :

- Approbation des montants d'aide financière recommandés pour une somme de 361 316 \$ à la suite de l'analyse des différents projets déposés dans le cadre de la politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan;
- Autorisation au directeur du Service de l'aménagement d'approuver les demandes à venir jusqu'à concurrence de l'enveloppe disponible pour l'année 2025, incluant la réserve d'urgence ainsi que les sommes reportées des années 2023 et 2024.

Pour plus d'information :